

FRA
Notice originale



ATTACHEUR F3X V25 H35

Notice d'Instructions

29_177025-A
02/2025

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	6
2.1. USAGES PRÉVUS	6
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE	6
2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.2.6. ENTRETIEN	8
2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL	8
2.3. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR L'ATTACHEUR	8
2.4. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR PELLENC	8
2.5. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE	9
2.6. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"	9
2.7. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	10
2.8. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	11
3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	12
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	14
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUTIL	14
3.2.2. COMPATIBILITÉ ENTRE BATTERIE ET OUTIL	14
3.2.3. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT	14
4. MISE EN SERVICE	16
4.1. CONTENU DE LA MALLETTE	16
4.2. CONTENU DU CARTON	16
4.3. CONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL	16
4.4. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL	17
4.5. POSITIONNEMENT DU DÉVIDOIR 200 MÈTRES SUR LA CEINTURE (OPTION)	17
4.6. POSITIONNEMENT DU DÉVIDOIR 80 MÈTRES SUR L'OUTIL	18
5. UTILISATION	19
5.1. MISE SOUS TENSION ET HORS TENSION	19
5.2. ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DES BOUTONS D'IHM	19
5.3. POSITIONNEMENT DE LA BOBINE DE LIEN DANS DÉVIDOIR 200 MÈTRES	20
5.4. POSITIONNEMENT DE LA BOBINE DE LIEN DANS LE DÉVIDOIR 80 MÈTRES	21
5.5. INSERTION DE LA BOBINE DE LIEN DANS L'OUTIL	22
5.6. RÉGLAGE DU NOMBRE DE TORSADES	23
5.7. POSITIONNEMENT DE L'OUTIL POUR ATTACHER	25
5.8. RÉALISATION D'UNE ATTACHE	26

5.9. EXTRACTION DU LIEN DE L'OUTIL	26
5.10. DÉGAGEMENT DU PASSAGE DE LIEN	28
6. ENTRETIEN	30
6.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS	30
6.2. VÉRIFICATION	31
6.2.1. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL	31
6.2.2. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE	31
6.2.3. VÉRIFICATION VISUELLE DU GUIDE SUPÉRIEUR	31
6.2.4. VÉRIFICATION VISUELLE DU GALET D'APPUI	32
6.2.5. VÉRIFICATION VISUELLE DU TORSADÉUR	32
6.3. REMPLACEMENT	32
6.3.1. REMPLACEMENT DU GUIDE SUPÉRIEUR	32
6.3.2. REMPLACEMENT DU GALET D'APPUI	34
6.3.3. REMPLACEMENT DU TORSADÉUR	36
6.4. NETTOYAGE	37
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	40
7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	40
7.2. RÉCAPITULATIF DES CODES ERREURS	40
8. REMISAGE ET TRANSPORT	42
8.1. STOCKAGE	42
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	43
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	43
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	43
9.3. CONSOMMABLES	44
9.3.1. BOBINES DE LIEN	44
10. PIÈCES D'USURE	44
11. LES GARANTIES	45
11.1. GARANTIES GÉNÉRALES	45
11.1.1. GARANTIE LÉGALE	45
11.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	45
11.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	46
12. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	48
12.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : F3X	48
12.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : F3X	49

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Attacheur F3X V25 H35. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à ??? pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

2.1. USAGES PRÉVUS

- L'Attacheur F3X V25 H35 est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à attacher des sarments de vigne ou des branches de l'année en arboriculture, pour les pépiniéristes ou encore pour la pose du goutte à goutte.
- Toute autre utilisation de cet outil n'est pas prévue.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une modification non autorisée de cet outil.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.2.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.2.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.

5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

2.2.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
8. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

2.2.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.
8. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.2.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
5. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
6. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.
7. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

2.2.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
2. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.2.7. GESTION DU RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.3. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR L'ATTACHEUR

1. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2. Lorsque la machine n'est pas utilisée, éteindre systématiquement la batterie (la diode doit être éteinte).
3. Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
4. Ne jamais enlever ou inhiber une sécurité. Faire réparer la sécurité en cas de dysfonctionnement.
5. Ne démontez pas l'attacheur.
6. Veuillez effectuer un essai avant d'utiliser la machine pour vérifier son bon fonctionnement.

2.4. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR PELLENC

Note

Voir la notice d'instructions de la batterie et du chargeur.



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

2.5. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placer la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase¹.
10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie : produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

2.6. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"

1. Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre du chargeur et de la batterie.
2. Placer le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Le chargeur est destiné à la recharge de la batterie. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
5. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
6. Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'éviter tout danger.
7. Recharger uniquement avec le chargeur "PELLENC" indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.

¹Excepté les batteries Alpha Lite, M32C, 200E et 400E qui se déchargent directement.

8. Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
9. Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
10. Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
11. Vérifier que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
12. Assurer une bonne aération pendant la charge.
13. Ne jamais recouvrir le chargeur. Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
14. Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
15. Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
16. Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales.
17. Vérifier le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
18. Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1,5 m de tout objet inflammable.

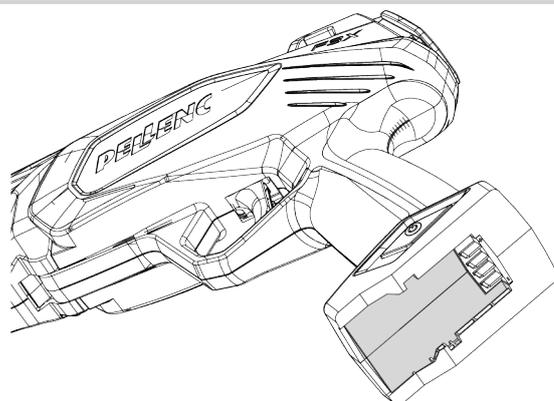
2.7. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Proposition 65 de l'Etat de Californie :



Attention

Ce produit contient ou émet un produit chimique qui, d'après l'Etat de Californie, peut causer le cancer, des malformations congénitales ou autre danger pour la reproduction.



29_25_045



Niveau de puissance acoustique LwA garanti.



Lire la notice d'instructions.
Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Déchets d'équipements électriques et électroniques.

En fin de vie, l'outil et la batterie doivent être ramenés au distributeur agréé auprès duquel ils ont été achetés afin d'être recyclés conformément à la réglementation sur les déchets.

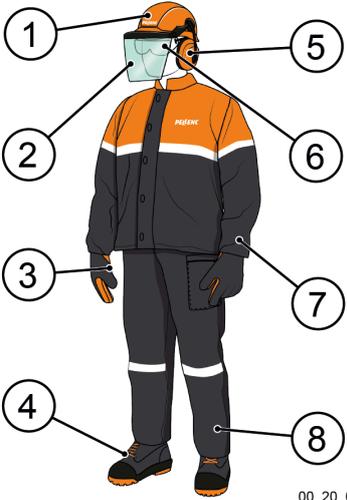
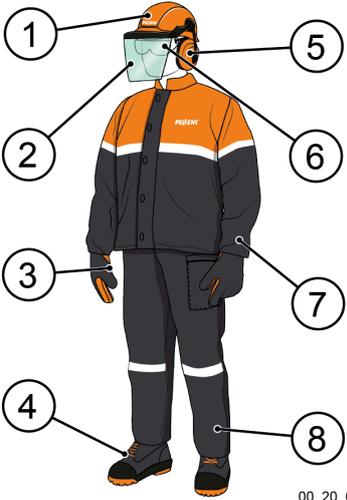
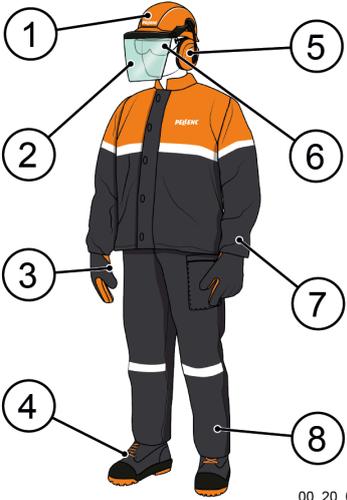
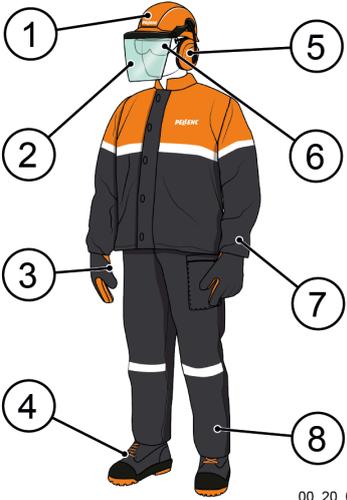
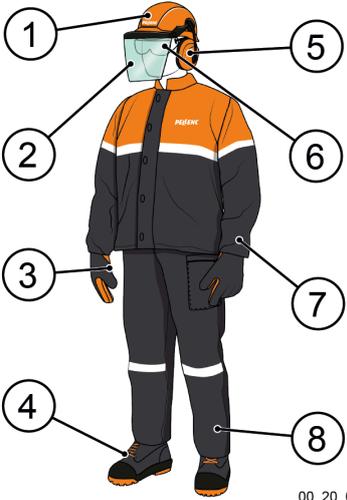
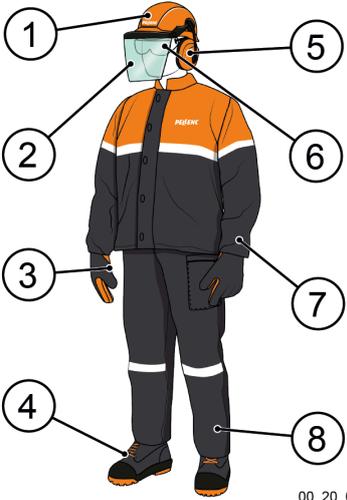
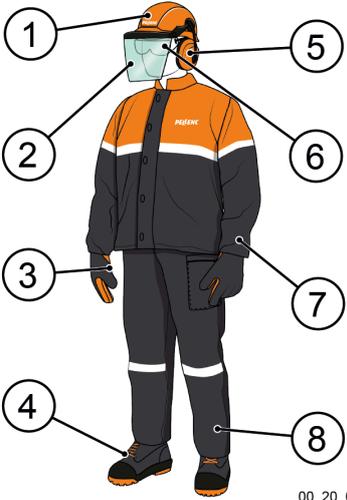
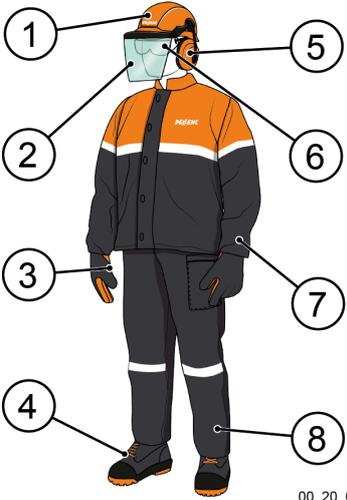


Outil respectant les normes CE.



Outil respectant les normes marocaines.

2.8. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

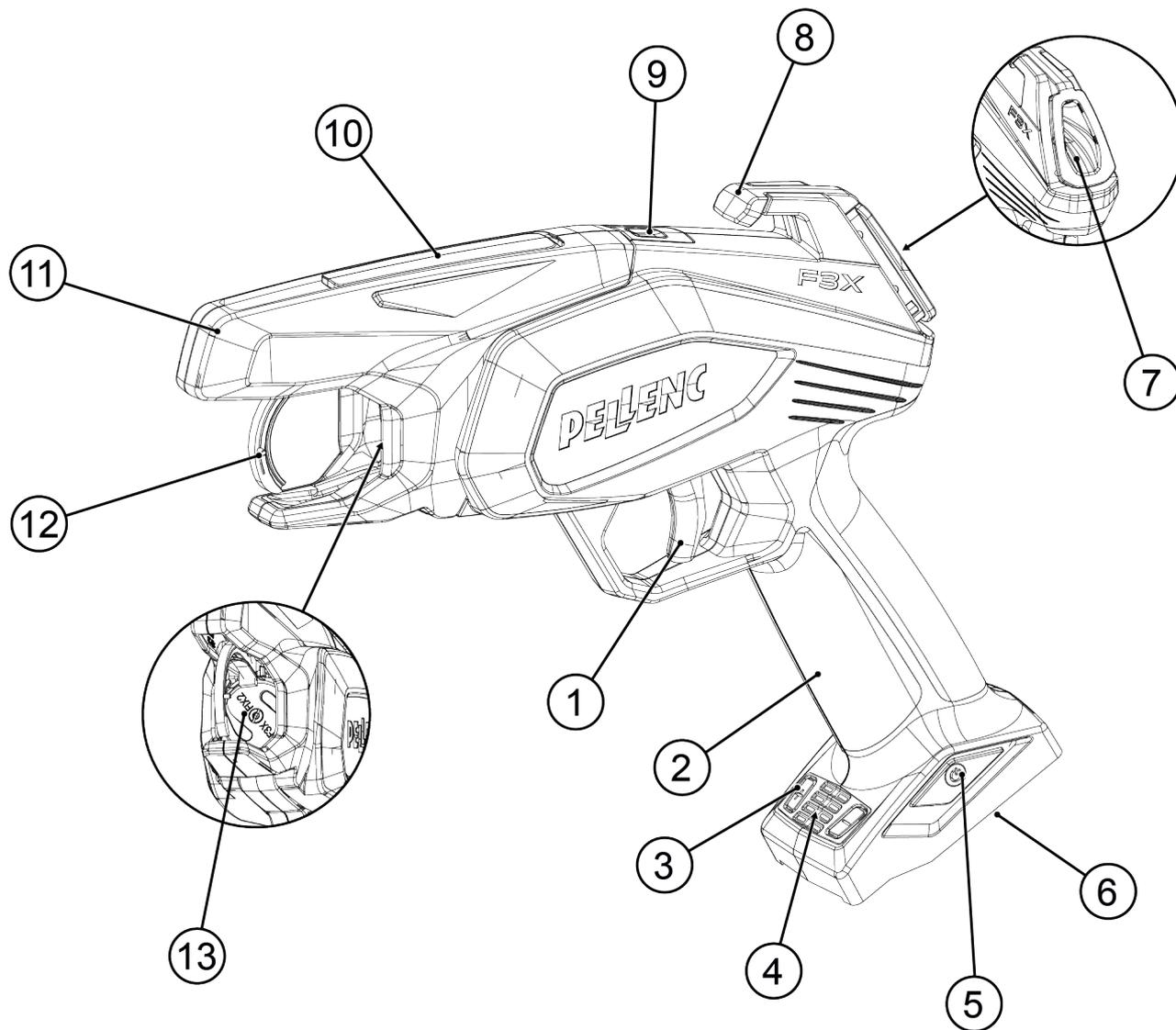
	Équipement	Port
 <p>1</p>	Casque de sécurité	--
 <p>2</p>	Visière de protection	--
 <p>3</p>	Gants résistants	Recommandé
 <p>4</p>	Chaussures de sécurité	Recommandé
 <p>5</p>	Dispositif antibruit	--
 <p>6</p>	Lunettes de protection	Recommandé
 <p>7</p>	Veste ou manchettes	--
 <p>8</p>	Pantalon de travail	--

00_20_028

3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL

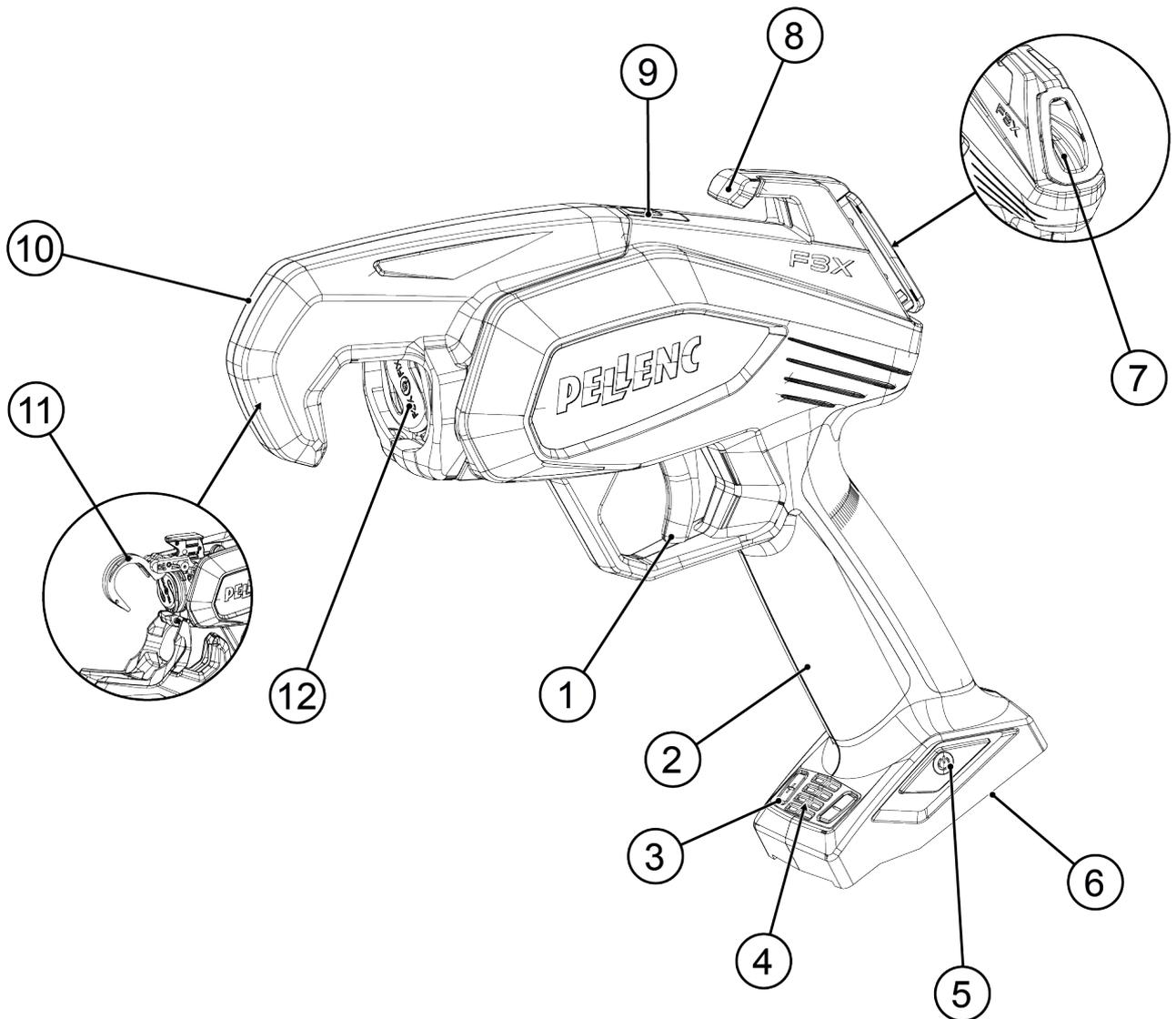
Attacheur F3X H35



- | | |
|--|--|
| 1. Gâchette | 8. Crochet de suspension |
| 2. Poignée | 9. Bouton de verrouillage/déverrouillage du bec articulé |
| 3. Bouton "+" et "-" : Permet d'augmenter ou réduire le nombre de torsades | 10. Guide supérieur |
| 4. LEDs : Permettent de visualiser le réglage du nombre de torsades | 11. Bec articulé |
| 5. Bouton ON/OFF | 12. Crochet d'attache |
| 6. Connecteur pour batterie Alpha Lite | 13. Torsadeur |
| 7. Orifice d'entrée du lien | |

29_25_001

Attacheur F3X V25



- | | |
|--|--|
| 1. Gâchette | 7. Orifice d'entrée du lien |
| 2. Poignée | 8. Crochet de suspension |
| 3. Bouton "+" et "-" : Permet d'augmenter ou réduire le nombre de torsades | 9. Bouton de verrouillage/déverrouillage du bec articulé |
| 4. LEDs : Permettent de visualiser le réglage du nombre de torsades | 10. Bec articulé |
| 5. Bouton ON/OFF | 11. Crochet d'attache |
| 6. Connecteur pour batterie Alpha Lite | 12. Torsadeur |

29_25_004

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUTIL

	F3X - V25	F3X - H35
Largeur d'attache maximum	25mm	35mm
Tension d'alimentation	10,8V	
Autonomie	Jusqu'à 128000 attaches	
Nombre d'attache avec le dévidoir 200 mètres	1500 attaches	1200 attaches
Nombre d'attache avec le dévidoir 80 mètres	600 attaches	480 attaches
Poids de l'outil seul	635g	640g
Poids de l'outil équipé (dévidoir 80 mètres, batterie Alpha Lite et bobine de lien)	1095g	1120g

3.2.2. COMPATIBILITÉ ENTRE BATTERIE ET OUTIL

Batterie	Chargeur
ALPHA LITE	CB1220LV CB1220LV_1B CB0512-15W

3.2.3. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal suivant une méthode d'essai normalisée. Elles peuvent être utilisées pour comparer deux machines.

Valeurs de pression acoustique

Niveau maximum de pression acoustique à la position de l'utilisateur (incertitude K_{pA} : 1,5 dB (A))	$L_{pa} = 69$ dB (A)
--	----------------------

Valeurs de puissance acoustique

Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WA} (incertitude K_{WA} : 0,6 dB(A))	$L_{WAm} = 80$ dB
Niveau de puissance acoustique garanti L_{WAg}	$L_{WAg} = ??$ dB

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeurs de vibrations

Valeurs d'émission vibratoire à la poignée déterminées conformément à la norme EN 50636-2-100	$a_h = 2.5$ m/s ²
---	------------------------------

Les valeurs totales déclarées de vibrations et d'émissions acoustiques peuvent être utilisées dans le cadre d'une évaluation préliminaire de l'exposition.

Mise en garde

Les vibrations pendant l'utilisation réelle de la machine peuvent être différentes de la valeur totale déclarée, selon la manière dont la machine est utilisée

Il est nécessaire d'identifier les mesures de sécurité visant à protéger l'opérateur, reposant sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle d'exploitation, comme la durée de mise hors tension de la machine et le moment où il fonctionne au ralenti, en plus du temps de déclenchement).

4. MISE EN SERVICE

Note

Pour plus d'informations concernant les instructions de mise en service, se reporter à la notice d'instructions de la batterie.

4.1. CONTENU DE LA MALLETTE

Vérifier que l'outil est livré avec :

- 1 attacheur F3X V25 ou H35
- 1 dégorgeoir
- 1 dévidoir 80m
- 1 chargeur Alpha lite 1 poste (séparé de la mallette)
- 1 batterie Alpha Lite
- 1 notice d'instructions
- 1 flyer commercial

Note

Pour les outils vendus en version pack complet.

4.2. CONTENU DU CARTON

Vérifier que l'outil est livré avec :

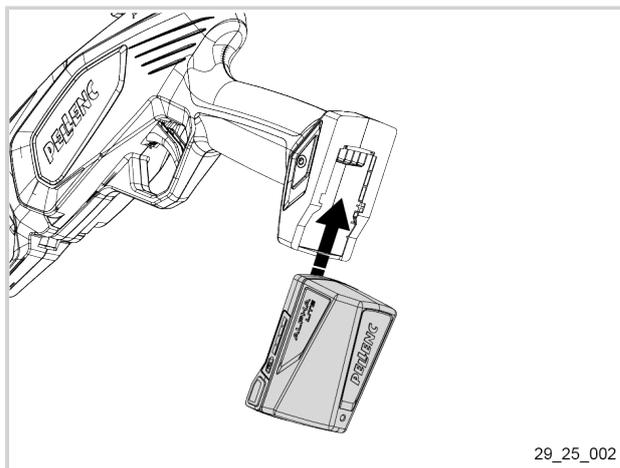
- 1 attacheur F3X V25 ou H35
- 1 dégorgeoir
- 1 dévidoir 80m
- 1 chargeur Nomad
- 1 notice d'instructions
- 1 flyer commercial

Note

Pour les outils vendus en version pack solo.

4.3. CONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL

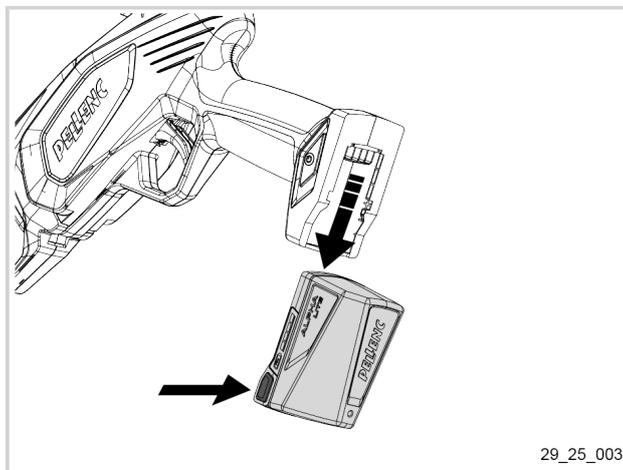
1. Vérifier l'absence de pollution sur les connecteurs outil et batterie.
2. Insérer la batterie jusqu'à entendre le clippage.



29_25_002

4.4. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE À L'OUTIL

1. Pincer les boutons de la batterie.
2. Déconnecter la batterie.

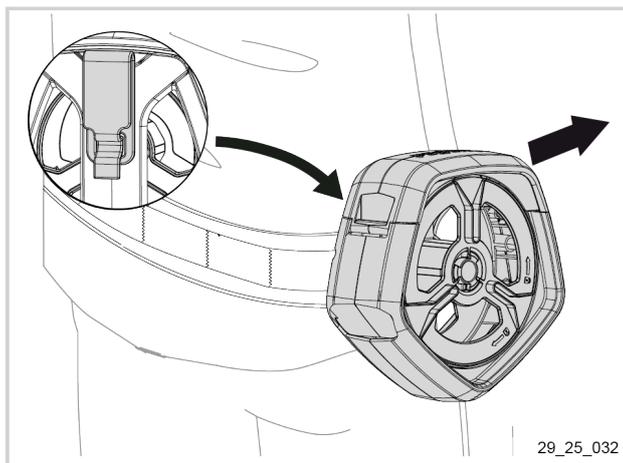


4.5. POSITIONNEMENT DU DÉVIDOIR 200 MÈTRES SUR LA CEINTURE (OPTION)

1. Positionner le clips du dévidoir 200 mètres sur la ceinture.

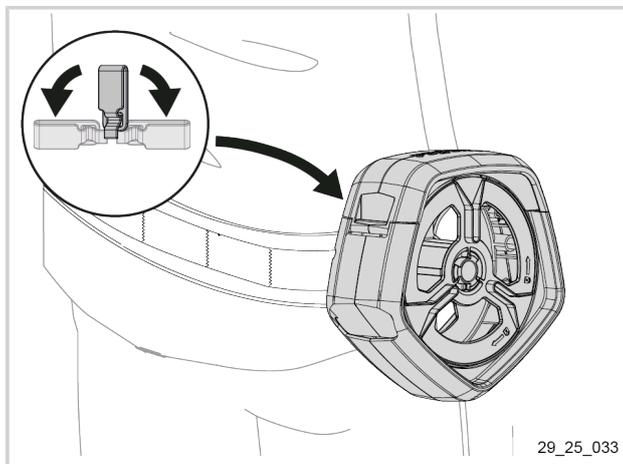
Note

Par défaut, le capot du dévidoir 200 mètres est placé en version droitier. Le clips du dévidoir vient se positionner à droite de la ceinture avec l'orifice de sortie du lien vers l'avant.

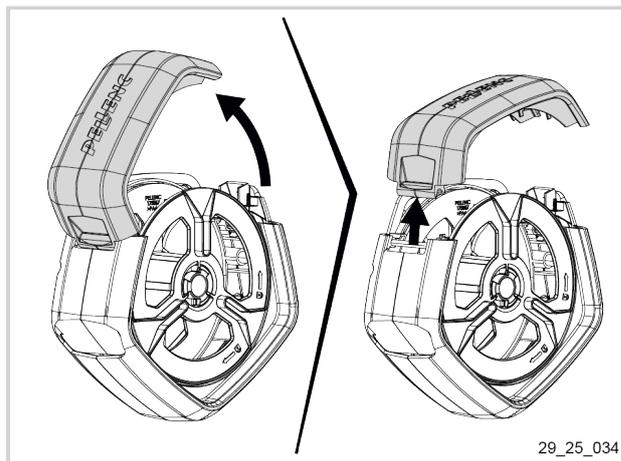


Note

En fonction du besoin, le clips du dévidoir 200 mètres peut se positionner à l'horizontale ou à la verticale.



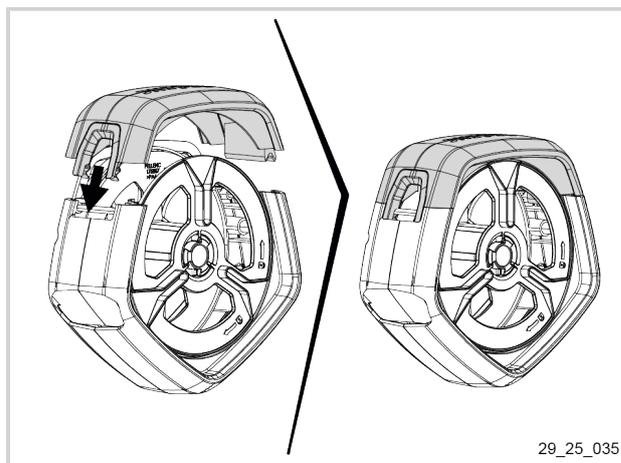
2. Pour basculer le capot en version gaucher :
 - Ouvrir le capot du dévidoir 200 mètres,
 - déclipser le capot.



3. Inverser le capot sur le dévidoir 200 mètres.
4. Clipser le capot sur le dévidoir 200 mètres.
5. Fermer le capot.

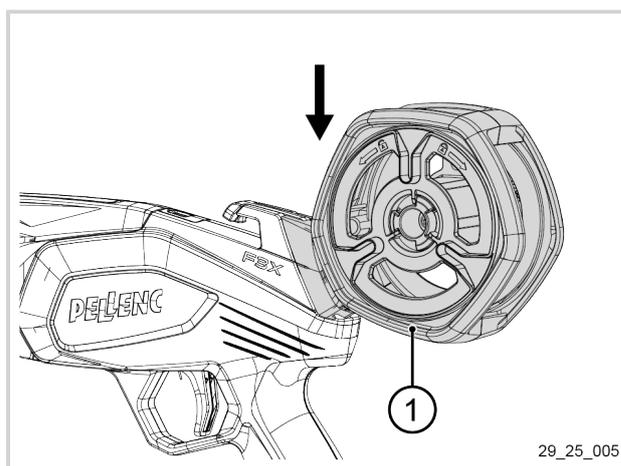
Note

Dans cette configuration, le clips du dévidoir 200 mètres vient se mettre à gauche de la ceinture avec l'orifice de sortie du lien vers l'avant.



4.6. POSITIONNEMENT DU DÉVIDOIR 80 MÈTRES SUR L'OUTIL

1. Positionner le dévidoir 80m (1) sur l'outil.



5. UTILISATION

5.1. MISE SOUS TENSION ET HORS TENSION

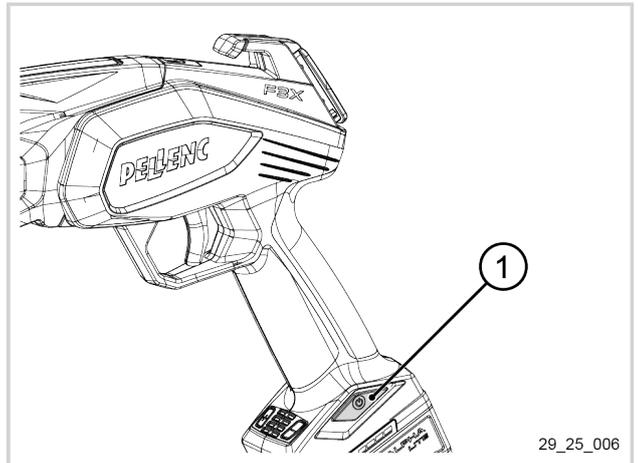
1. Appuyer sur le bouton ON/OFF (1).

Note

Les LEDs s'allument lors de la mise sous tension, puis une seule reste allumée, correspondant au mode torsade sélectionné.

Elles s'éteignent toutes, à la mise hors tension.

Un bip sonore retentit lors de la mise sous/hors tension de l'outil.



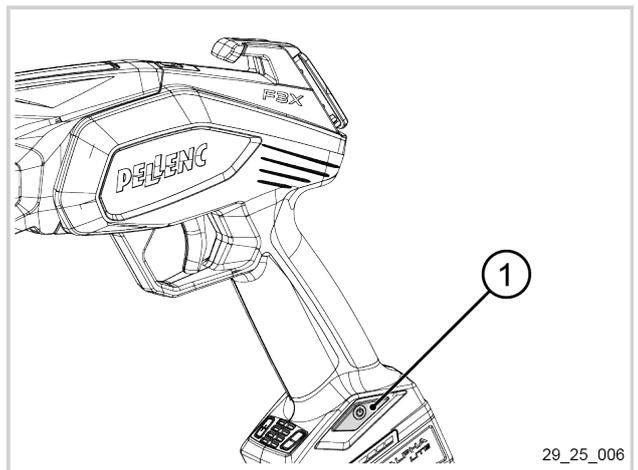
5.2. ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DES BOUTONS D'IHM

Important

L'outil doit être éteint, voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.

L'utilisateur peut aussi passer par l'application pour activer/ désactiver cette option.

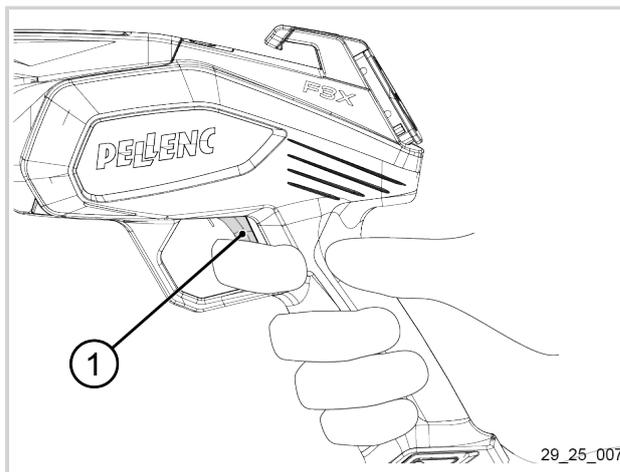
1. Maintenir appuyé sur le bouton ON/OFF (1).
L'outil va émettre une série de bips pour indiquer qu'il s'allume.
Ne pas relâcher le bouton ON/OFF (1).
2. Relâcher le bouton ON/OFF (1) dès que l'outil émet une nouvelle série de bips.



- Maintenir la gâchette (1) jusqu'à ce que l'outil émette une série de bips.

Note

Si la procédure n'a pas été validée, l'outil émet une série de bips. Éteindre l'outil puis recommencer à partir de l'étape 1.



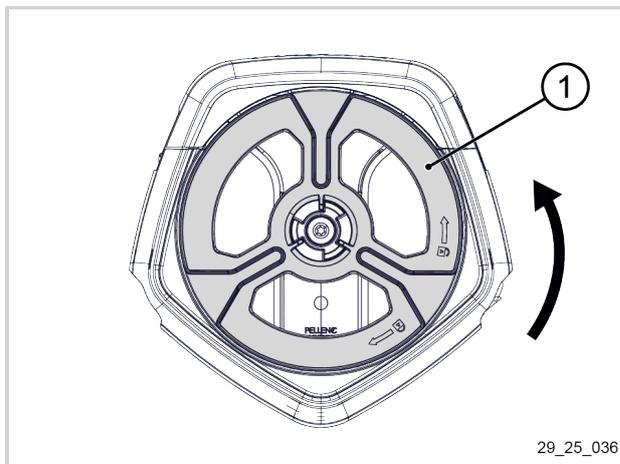
5.3. POSITIONNEMENT DE LA BOBINE DE LIEN DANS DÉVIDOIR 200 MÈTRES

Important

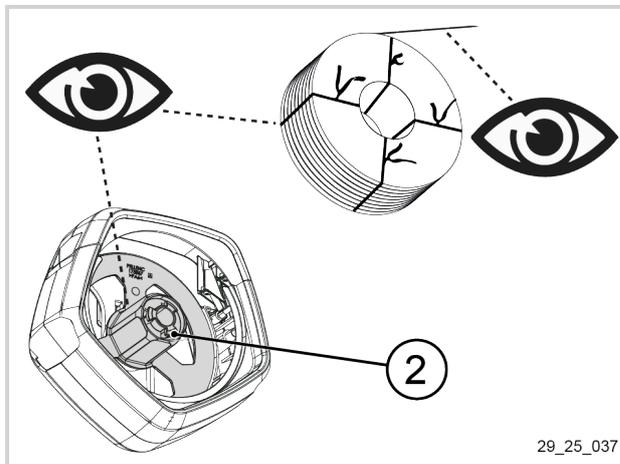
Utiliser les bobines de lien 200 mètres recommandés par PELLENC.

Voir 9.3.1. Bobines de lien, page 44.

- Appuyer sur le flasque avant (1).
- Tourner le flasque avant (1) dans le sens antihoraire pour le déverrouiller.
- Déposer le flasque avant (1).



- Positionner la bobine de lien pour faire correspondre les 4 cerclages avec les 4 plats situés sur le moyeu (1) du dévidoir 200 mètres.
- Vérifier le sens de sortie du bout de lien.

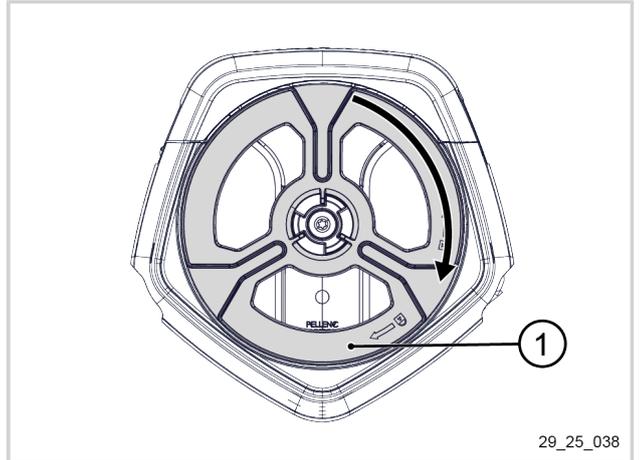


Note

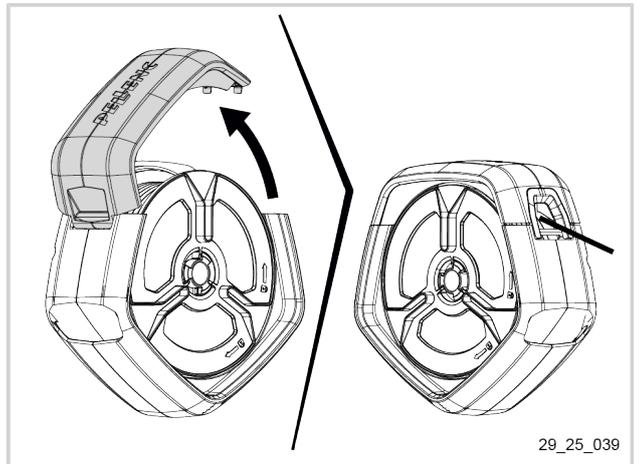
La bobine de lien doit se dérouler dans le sens horaire en passant par l'orifice de sortie du dévidoir 200 mètres (version droitier).

La bobine de lien doit se dérouler dans le sens antihoraire en passant par l'orifice de sortie du dévidoir 200 mètres (version gaucher).

6. Positionner le flasque avant (1) sur le moyeu du dévidoir latéral.
7. Appuyer sur le flasque avant (1).
8. Tourner le flasque avant (1) dans le sens horaire pour le verrouiller.



9. Ouvrir le capot du dévidoir.
10. Faire passer le lien dans l'orifice.
11. Couper les 4 cerclages à l'aide du ciseau dégorgeoir.
12. Retirer les 4 cerclages.
13. Refermer le capot.
14. Dérouler le lien à la longueur désirée.



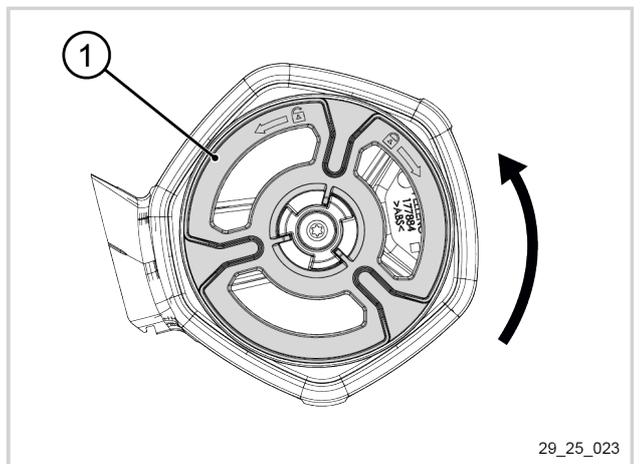
5.4. POSITIONNEMENT DE LA BOBINE DE LIEN DANS LE DÉVIDOIR 80 MÈTRES

Important

Utiliser les bobines de lien 80 mètres recommandés par PELLENC.

Voir 9.3.1. Bobines de lien, page 44.

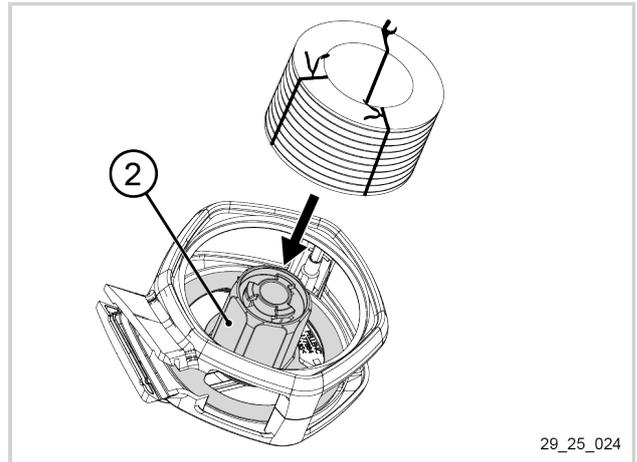
1. Appuyer sur le flasque avant (1).
2. Tourner le flasque avant (1) dans le sens antihoraire pour déverrouiller.
3. Déposer le flasque avant (1).



4. Positionner la bobine de lien sur le moyeu (1) du dévidoir 80 mètres.
5. Vérifier le sens de sortie de l'extrémité de la bobine de lien.

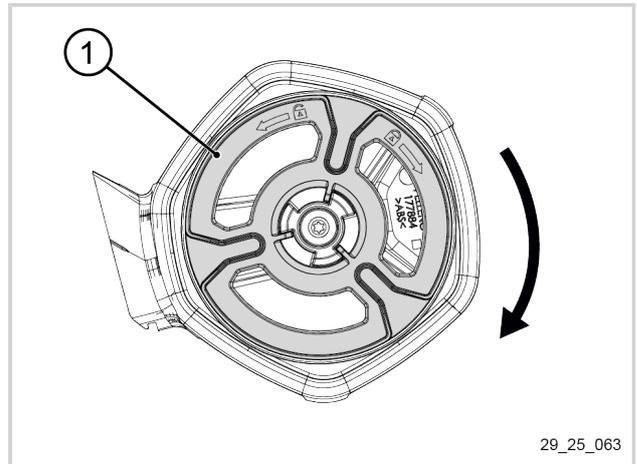
Note

La bobine de lien doit se dérouler dans le sens horaire.



29_25_024

6. Positionner le flasque avant (1) sur le moyeu du dévidoir 80 mètres.
7. Appuyer sur le flasque avant (1).
8. Tourner le flasque avant (1) dans le sens horaire pour le verrouiller.
9. Couper les 3 cerclages à l'aide du ciseau dégorgoir.
10. Retirer les 3 cerclages.



29_25_063

5.5. INSERTION DE LA BOBINE DE LIEN DANS L'OUTIL

Avec dévidoir 200 mètres :

Note

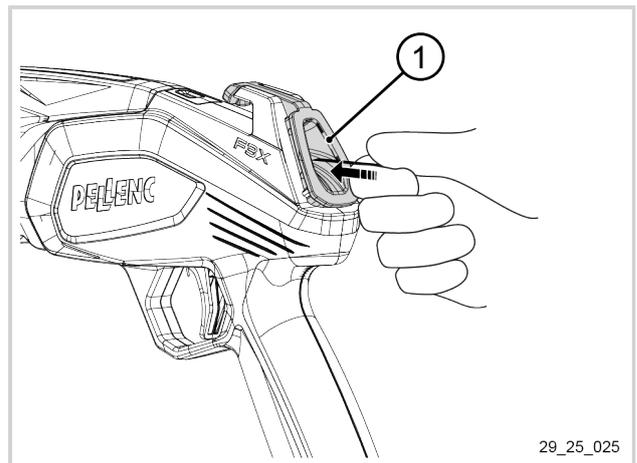
Avant de commencer, vérifier la présence de bout de lien sous le guide supérieur

Voir 6.2.3. Vérification visuelle du guide supérieur, page 31

1. Insérer en butée l'extrémité de la bobine de lien à plat dans l'orifice d'entrée (1).

Note

La bobine de lien doit se dérouler dans le sens horaire.



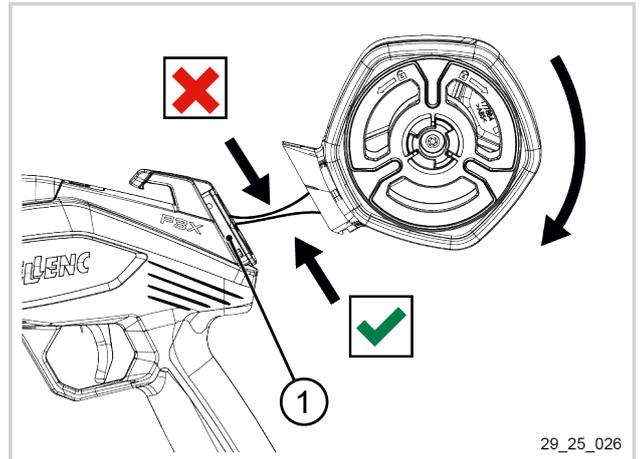
29_25_025

Avec dévidoir 80 mètres :

1. Insérer en butée l'extrémité de la bobine de lien à plat dans l'orifice d'entrée (1).
2. Vérifier que l'extrémité de la bobine lien est introduit par le bas et non par le haut.

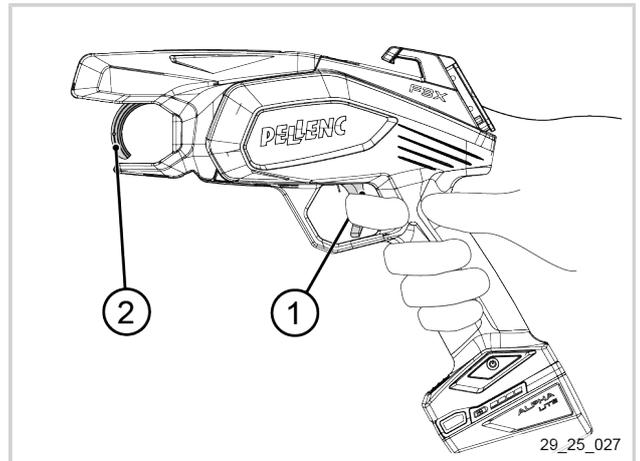
Note

La bobine de lien doit se dérouler dans le sens horaire.



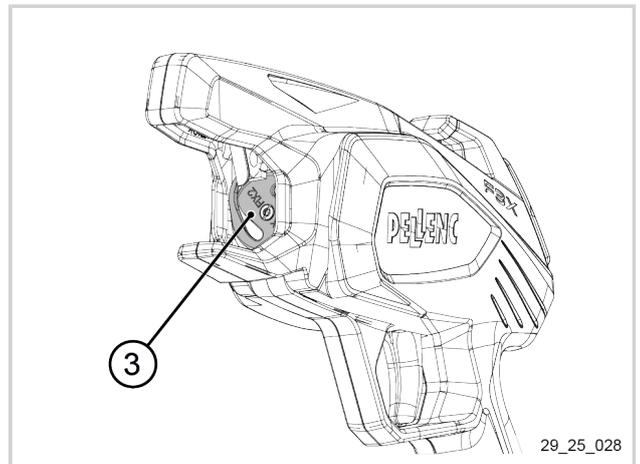
29_25_026

3. Mettre l'outil sous tension,
Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.
4. Appuyer sur la gâchette (1) pour entraîner la bobine de lien jusqu'au crochet (2).



29_25_027

5. Vérifier que le lien n'est pas bloqué dans le torsadeur (3).
6. Vérifier la réalisation de l'attache.
7. Retirer manuellement l'attache.



29_25_028

5.6. RÉGLAGE DU NOMBRE DE TORSADES

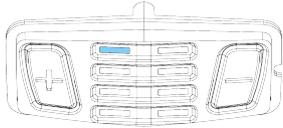
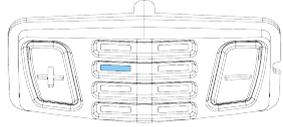
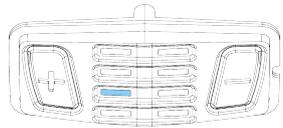
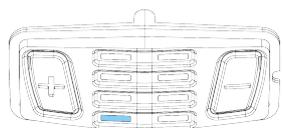
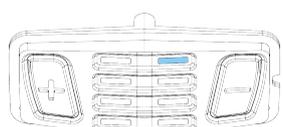
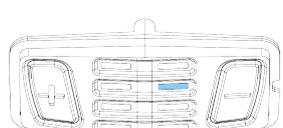
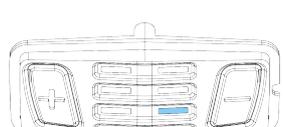
1. Mettre l'outil sous tension,
Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.
2. Appuyer sur les boutons "+" ou "-" pour augmenter ou diminuer le nombre de torsades.

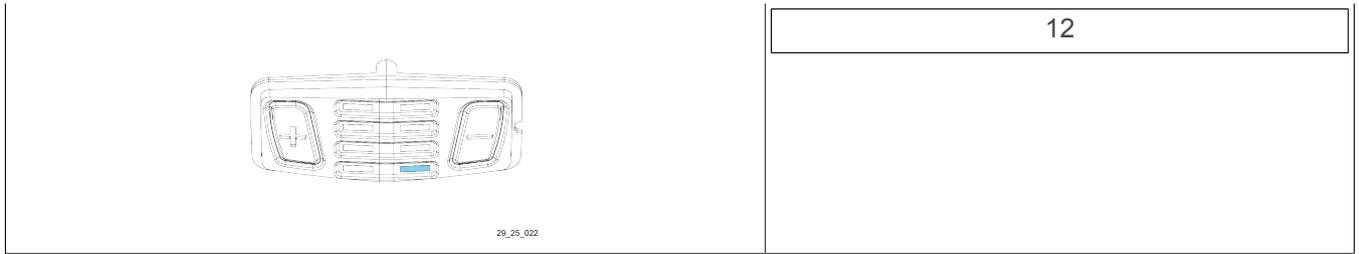
Note

Régler le nombre de torsade afin de l'adapter au type de bois à attacher.

Tableau des correspondances F3X V25 et F3X H35 :

Affichage des LEDs	Nombres de torsades
--------------------	---------------------

 <p>29_25_008</p>	<p>1,5</p>
 <p>29_25_016</p>	<p>2</p>
 <p>29_25_017</p>	<p>2,5</p>
 <p>29_25_018</p>	<p>4</p>
 <p>29_25_019</p>	<p>6</p>
 <p>29_25_020</p>	<p>8</p>
 <p>29_25_021</p>	<p>10</p>



5.7. POSITIONNEMENT DE L'OUTIL POUR ATTACHER

La prise en main de l'outil nécessite quelques heures d'utilisation.

Le déroulement de la bobine de lien n'est pas automatique.

Pour une bonne prise en main et un fonctionnement correct de votre outil, il est important de toujours respecter les conditions suivantes :

Avec dévidoir 200 mètres :

1. Garder un bon alignement entre les ensembles : dévidoir / lien / outil.

Avec dévidoir 80 mètres :

1. Vérifier que le lien a été correctement inséré dans l'orifice d'entrée de l'outil.

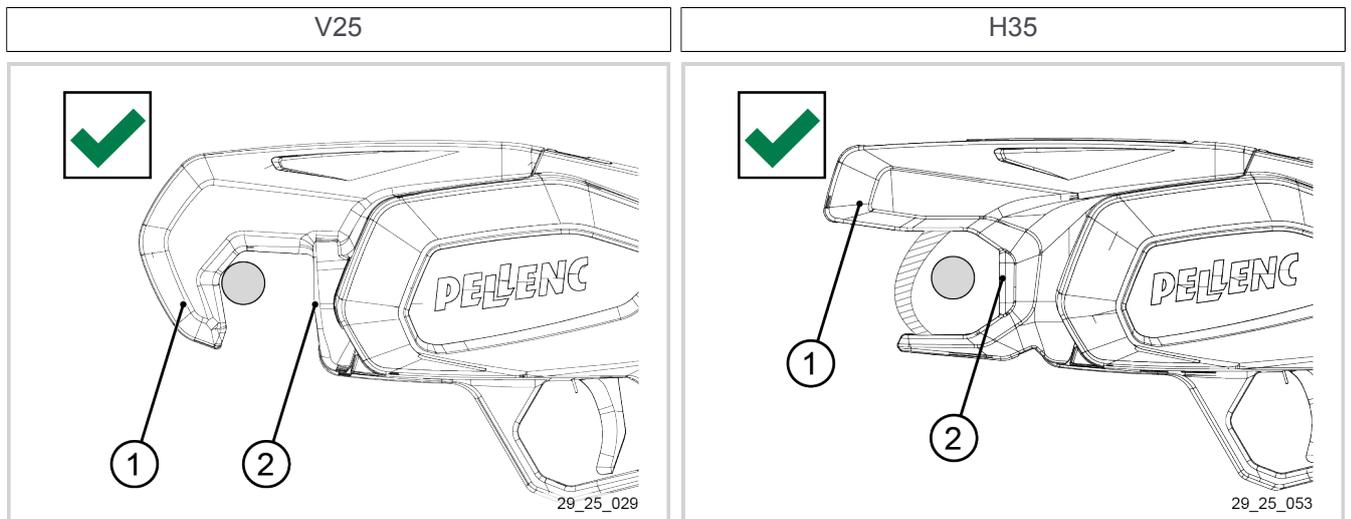
Important

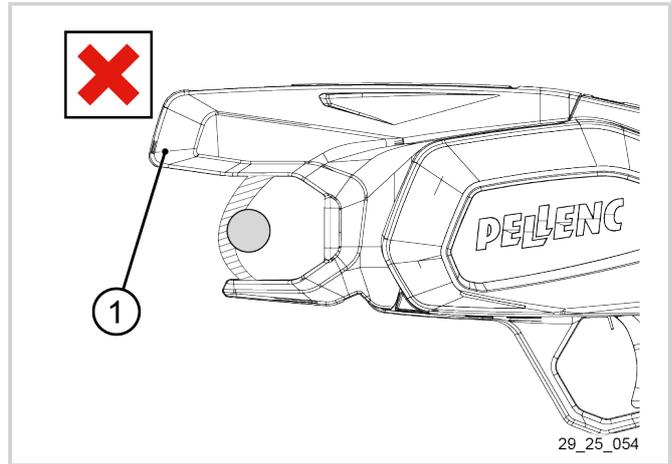
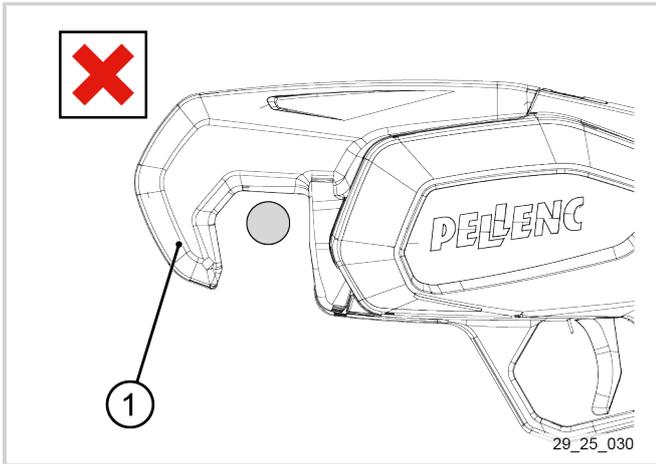
Le lien ne doit pas être retenu à l'entrée de l'outil.



Avertissement

Pour éviter tout dysfonctionnement, ne pas couder le lien au niveau de l'orifice d'entrée de l'outil.





Note

Pour la version V25, le bois doit être positionné contre le bec articulé (1) afin que le torsadeur (2) puisse attacher correctement le lien sur le fil de fer.

Pour la version H35, le bois doit être positionné au centre du bec articulé (1) afin que le torsadeur (2) puisse attacher correctement le lien sur le fil de fer.

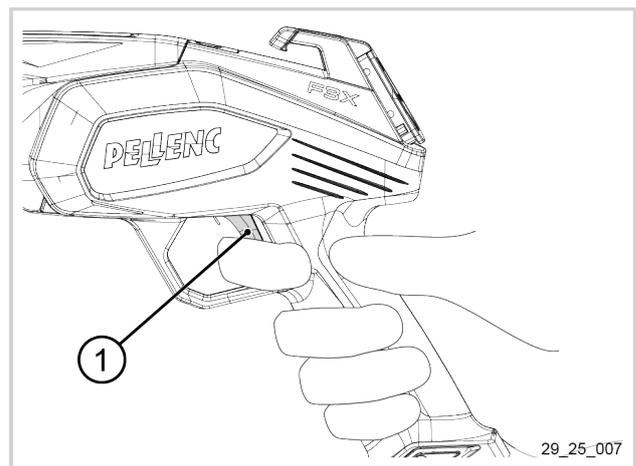
5.8. RÉALISATION D'UNE ATTACHE



Avertissement

Pour éviter toute détérioration de l'outil, ne pas faire fonctionner l'outil sans bobine de lien,
Voir 5.5. Insertion de la bobine de lien dans l'outil, page 22.

1. Mettre l'outil sous tension,
Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.
2. Régler si nécessaire le nombre de torsades,
Voir 5.6. Réglage du nombre de torsades, page 23.
3. Positionner l'outil sur le bois à attacher,
Voir 5.7. Positionnement de l'outil pour attacher, page 25.
4. Appuyer sur la gâchette (1).



5.9. EXTRACTION DU LIEN DE L'OUTIL

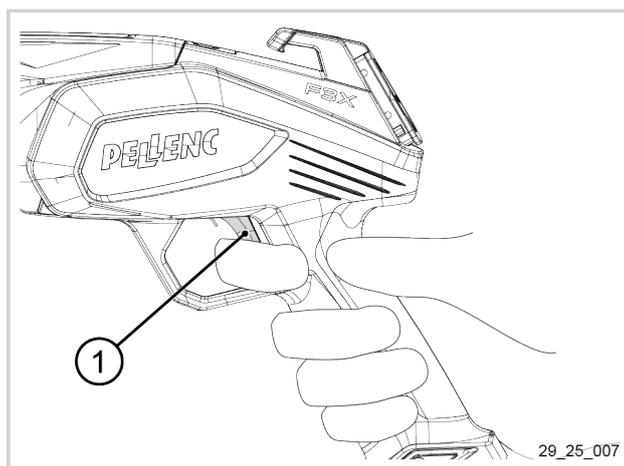


Avertissement

Pour éviter toute détérioration de l'outil, ne pas faire fonctionner l'outil sans lien.

1. Mettre l'outil sous tension,

Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.
2. Maintenir appuyé la gâchette (1).
3. Maintenir la gâchette pendant quelques secondes, jusqu'à ce que le crochet se ferme.
4. Extraire le lien de l'outil.



5.10. DÉGAGEMENT DU PASSAGE DE LIEN

Contrôler le niveau de votre bobine de lien. Lorsque l'extrémité finale apparaît, il n'y a plus de lien dans le dévidoir. Il reste environ une dizaine de centimètres de lien visible à l'arrière de l'outil, arrêtez d'attacher.

Important

Ces opérations sont à faire après chaque fin de bobine de lien.



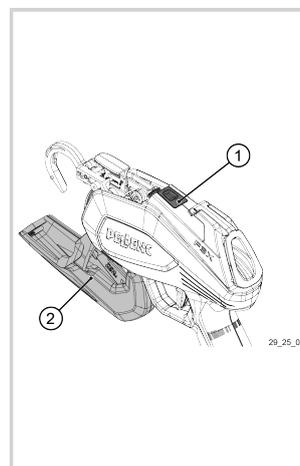
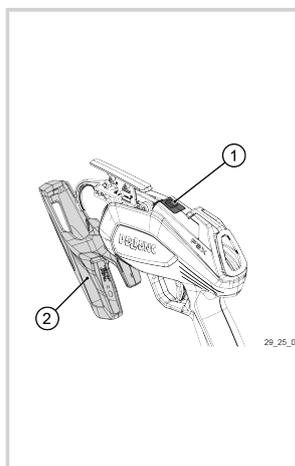
Avertissement

Pour éviter toute détérioration de l'outil, ne pas faire fonctionner l'outil sans bobine de lien.

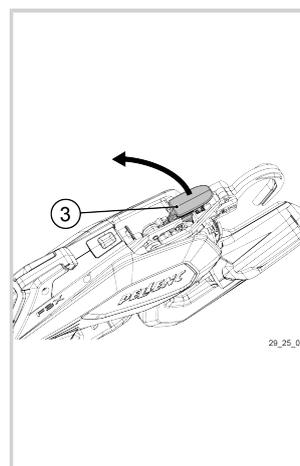
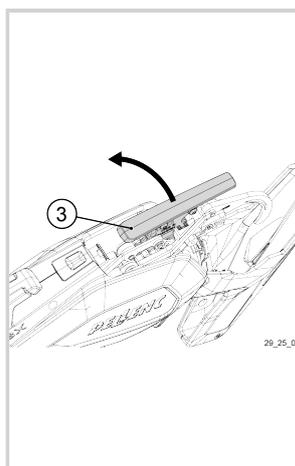
1. Mettre l'outil hors tension,
Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.
2. Ouvrir le bec articulé (2) à l'aide du bouton de verrouillage/déverrouillage (1).

H25

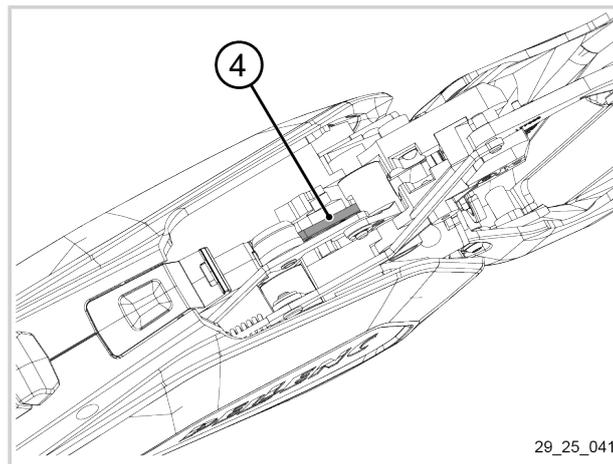
V35



3. Retirer manuellement le guide supérieur (3).



4. Extraire le lien restant (4) à l'aide du ciseau dégorgeoir.



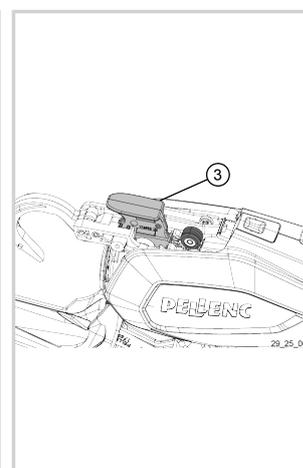
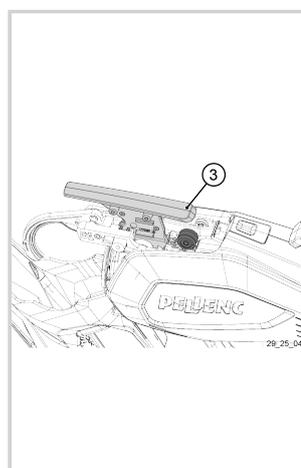
29_25_041

5. Insérer le guide supérieur (3) en butée, sous le galet d'appui.
6. Clipser le guide supérieur (3) dans son logement.

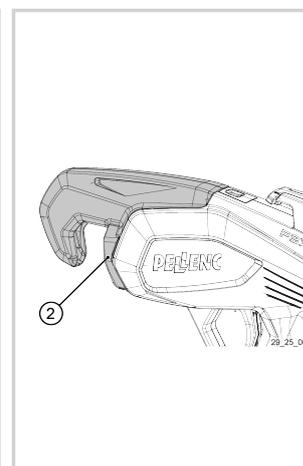
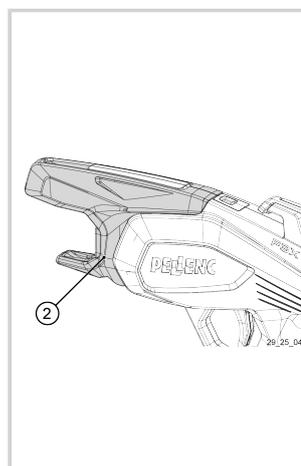
Important

Le guide supérieur (3) doit être glissé à fond vers l'arrière, puis être clipsé à l'avant de l'outil.

Vous devez entendre un "clac".



7. Refermer le bec articulé (2).



6. ENTRETIEN

6.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS



Attention

- Toute opération d'entretien est à effectuer avec la batterie déconnectée de l'outil, sauf indication contraire spécifiée dans la procédure.
- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

Calendrier d'entretien

Opérations	Fréquence des opérations		
	A chaque mise en route	Après utilisation	Tous les ans
Vérifier visuellement l'état général de l'outil. Voir 6.2.1. Vérification visuelle de l'état général de l'outil, page 31.	X	X	
Vérifier visuellement l'état général de la gâchette. Voir 6.2.2. Vérification de la gâchette, page 31.	X		
Vérifier visuellement l'état du guide supérieur et remplacer si nécessaire. Voir 6.2.3. Vérification visuelle du guide supérieur, page 31.	X		
Vérifier visuellement l'état du galet d'appui et remplacer si nécessaire. Voir 6.2.4. Vérification visuelle du galet d'appui, page 32.	X		
Vérifier visuellement l'état du torsadeur et remplacer si nécessaire. Voir 6.2.5. Vérification visuelle du torsadeur, page 32.	X		
Nettoyer de l'outil. Voir 6.4. Nettoyage, page 37.		X	
Contrôle de l'outil par un distributeur agréé PELLENC.			X

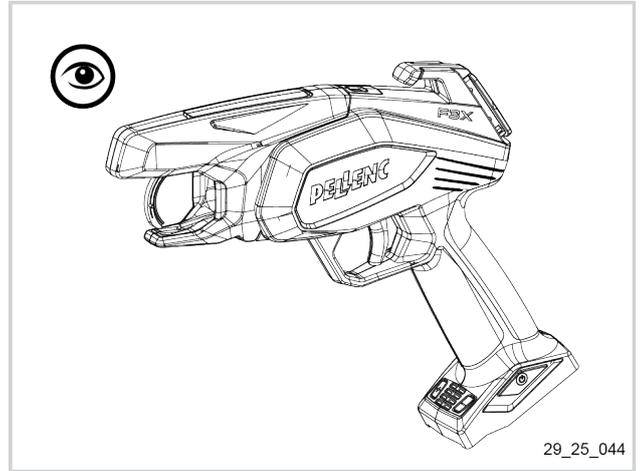
Important

Faire réviser l'outil une fois par an minimum ou toutes les 400 heures par un distributeur agréé PELLENC afin qu'il effectue la révision nécessaire et suffisante pour garantir la longévité de votre outil. Toujours stocker l'outil propre et dans un endroit sec, batterie chargée.

6.2. VÉRIFICATION

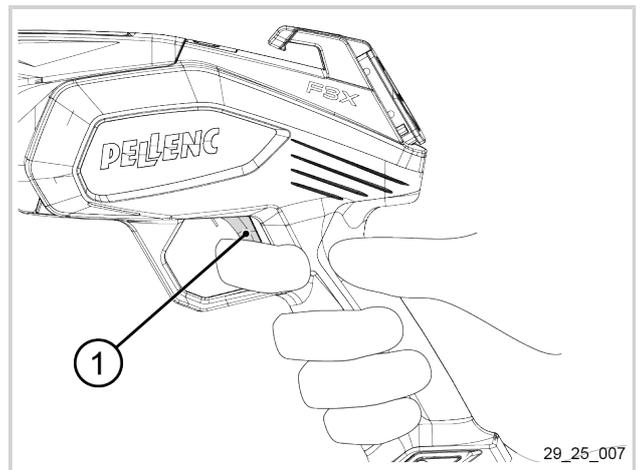
6.2.1. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'OUTIL

- Vérifier visuellement l'état général de l'outil.



6.2.2. VÉRIFICATION DE LA GÂCHETTE

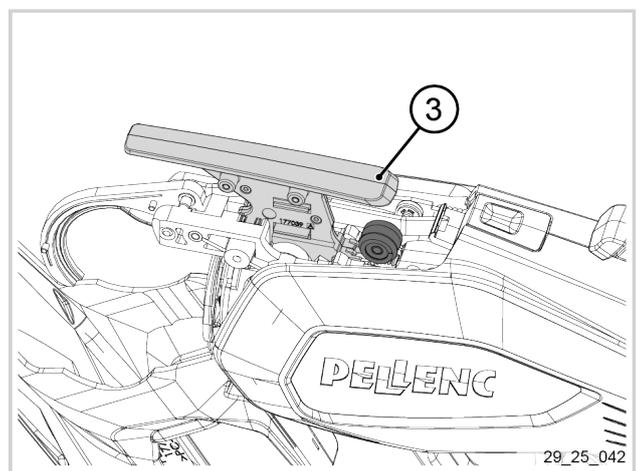
1. Vérifier visuellement l'état de la gâchette (1).
2. S'assurer qu'aucun élément physique (type scotch, collier, etc.) n'empêche ou ne gêne le fonctionnement de la gâchette (1).
3. Vérifier le bon fonctionnement de la gâchette (1).



6.2.3. VÉRIFICATION VISUELLE DU GUIDE SUPÉRIEUR

1. Vérifier visuellement l'état du guide supérieur (3).
2. Vérifier la présence de bout de lien sous le guide supérieur (3).
3. S'assurer qu'il n'a subi aucun dommage qui empêche ou gêne son bon fonctionnement.
4. Remplacer le guide supérieur s'il est endommagé,

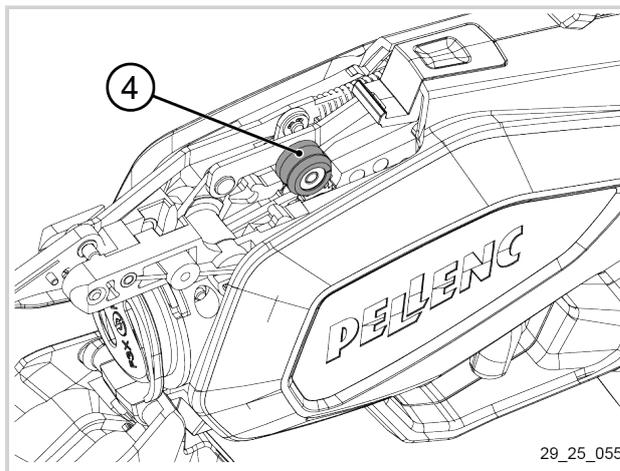
Voir 6.3.1. Remplacement du guide supérieur, page 32



6.2.4. VÉRIFICATION VISUELLE DU GALET D'APPUI

1. Vérifier visuellement l'état du galet d'appui (4).
2. S'assurer qu'il n'a subi aucune dégradation qui empêche ou gêne son bon fonctionnement.
3. Remplacer le galet d'appui s'il est trop usé,

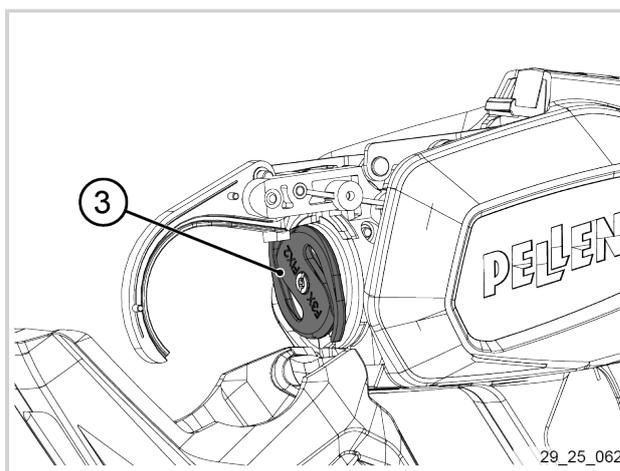
Voir 6.3.2. Remplacement du galet d'appui, page 34



6.2.5. VÉRIFICATION VISUELLE DU TORSADÉUR

1. Vérifier visuellement l'état du torsadeur (3).
2. S'assurer qu'aucun élément physique (type scotch, liens, etc.) n'empêche ou ne gêne son fonctionnement (3).
3. Changer le torsadeur s'il est cassé, ou abîmer,

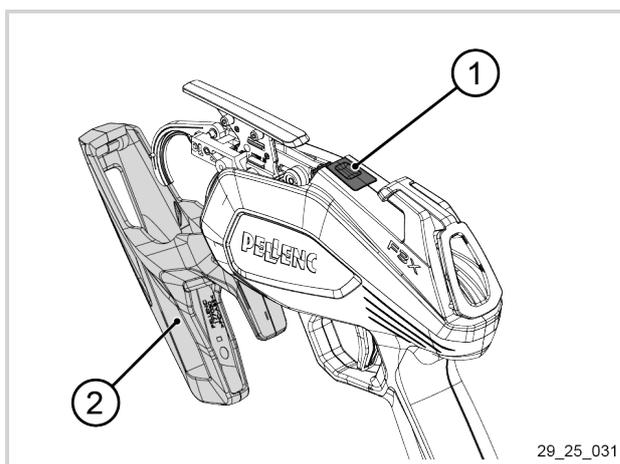
Voir 6.3.3. Remplacement du torsadeur, page 36



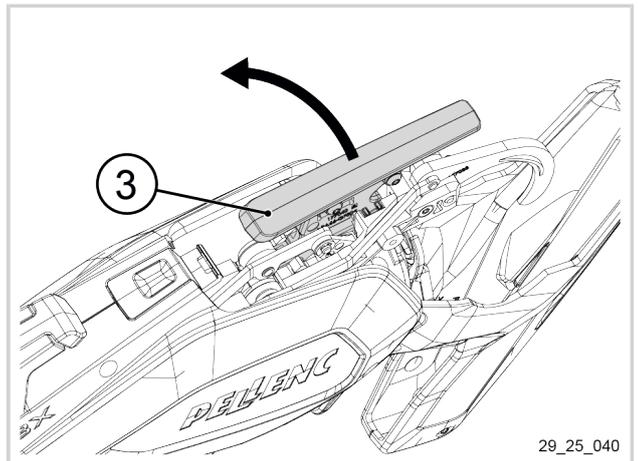
6.3. REMPLACEMENT

6.3.1. REMPLACEMENT DU GUIDE SUPÉRIEUR

1. Ouvrir le bec articulé (2) à l'aide du bouton de verrouillage/déverrouillage (1).



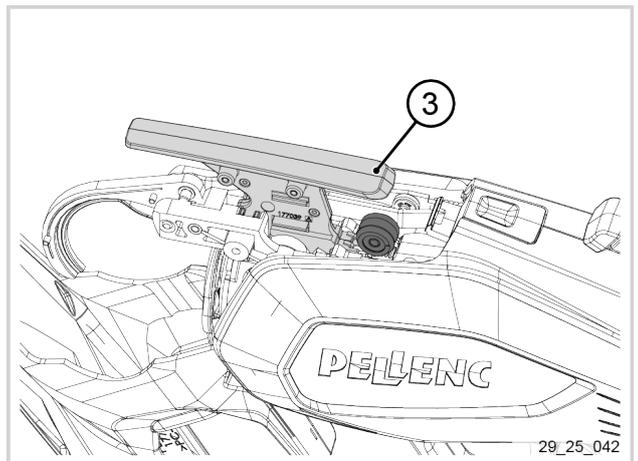
- Retirer manuellement et rebuter le guide supérieur (3).



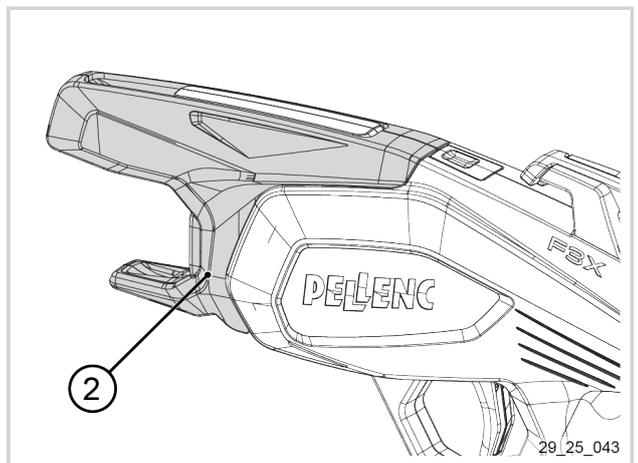
- Insérer le guide supérieur neuf (3) en butée, sous le galet d'appui.
- Clipser le guide supérieur neuf (3) dans son logement.

Important

Le guide supérieur (3) doit être glissé à fond vers l'arrière, puis être clipsé à l'avant de l'outil.



- Refermer le bec articulé (2).



6.3.2. REMPLACEMENT DU GALET D'APPUI

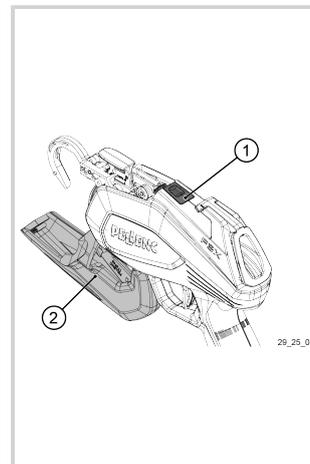
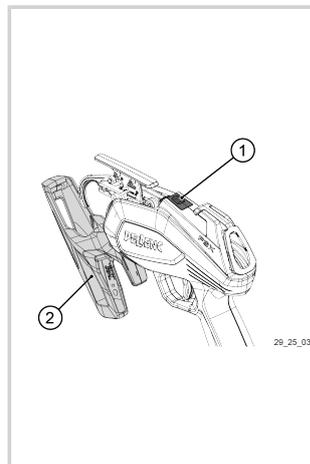
1. Mettre l'outil sous tension,

Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.

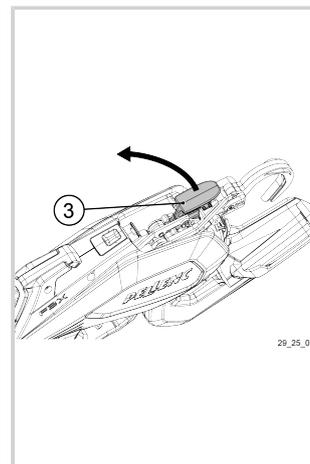
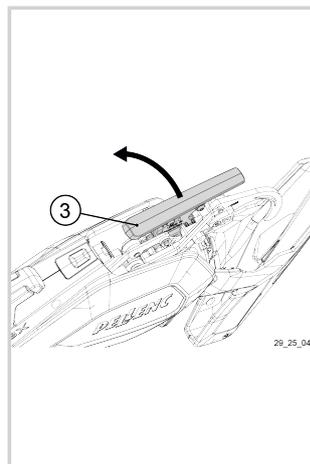
2. Ouvrir le bec articulé (2) à l'aide du bouton de verrouillage/déverrouillage (1).

H35

V25



3. Retirer manuellement le guide supérieur (3).

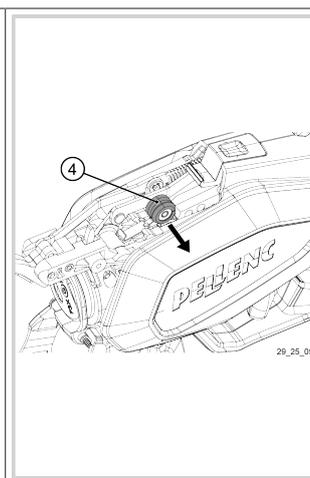
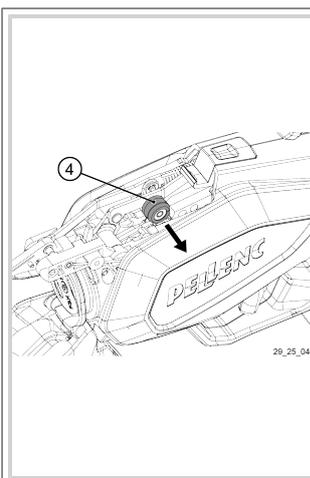


4. Maintenir appuyé la gâchette pour relever le galet d'appui (4).

5. Mettre l'outil hors tension,

Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19).

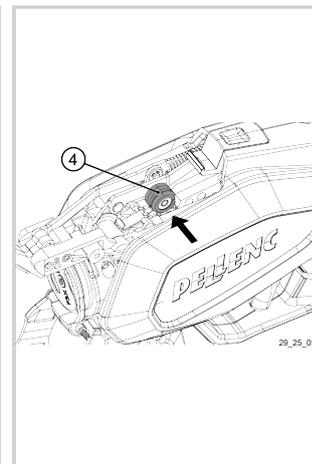
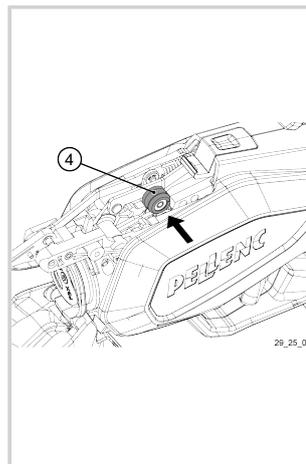
6. Déposer le galet d'appui (4) à l'aide d'un tournevis plat.



7. Insérer le nouveau le galet d'appui (4).

Important

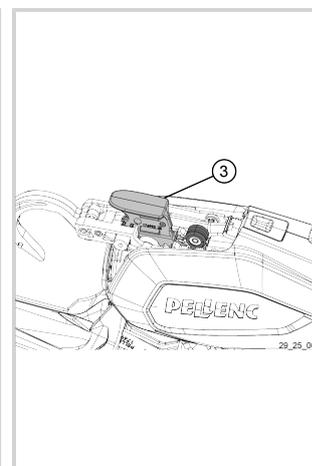
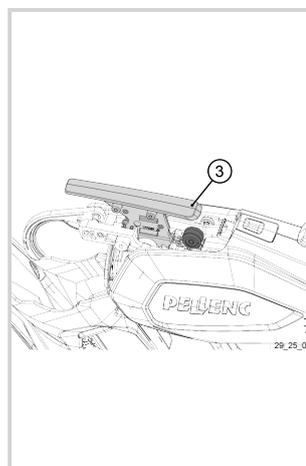
Mettre le côté plat du galet d'appui (4) contre la biellette.



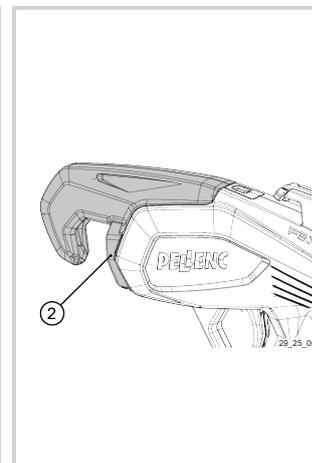
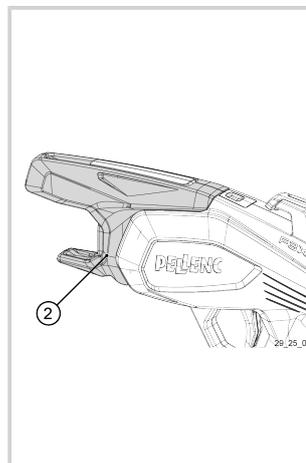
8. Insérer le guide supérieur (3) en butée, sous le galet d'appui.
9. Clipser le guide supérieur (3) dans son logement.

Important

Le guide supérieur (3) doit être glissé à fond vers l'arrière, puis être clipsé à l'avant de l'outil.

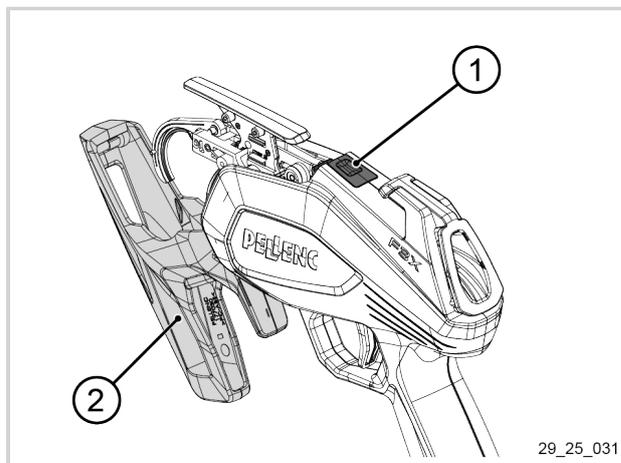


10. Refermer le bec articulé (2).



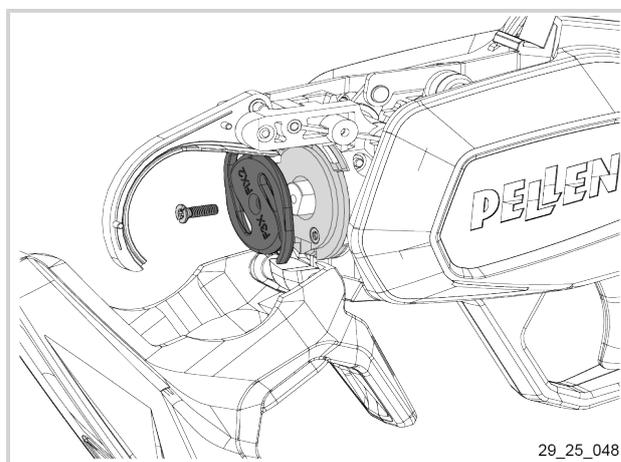
6.3.3. REMPLACEMENT DU TORSADEUR

1. Ouvrir le bec articulé (2) à l'aide du bouton de verrouillage/déverrouillage (1).



29_25_031

2. Maintenir manuellement le torsadeur.
3. Dévisser la vis à l'aide d'un tournevis plat.
4. Déposer la vis.
5. Déposer le torsadeur.



29_25_048

Astuce

Aidez-vous d'un tournevis plat pour décoller le torsadeur de la plaquette arrière.

6. Positionner le nouveau torsadeur.

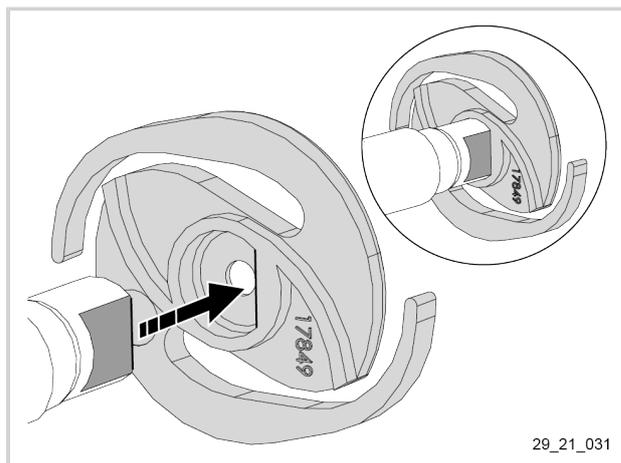
Important

Vérifier le positionnement du torsadeur :

- le méplat du torsadeur doit se trouver sur le méplat de l'indexeur.

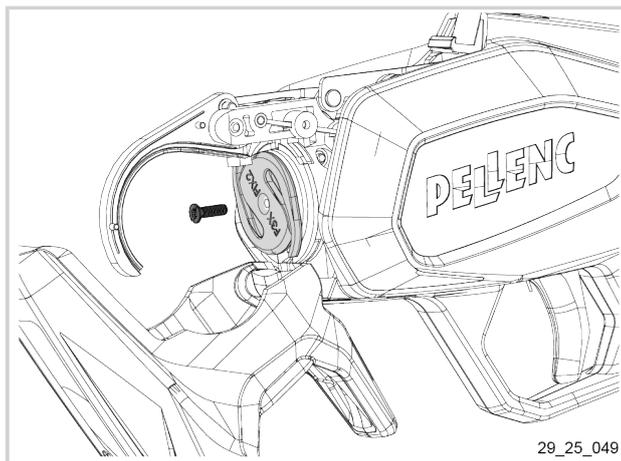
Vérifier le sens du torsadeur :

- La face lisse du torsadeur doit se trouver vers l'extérieur.

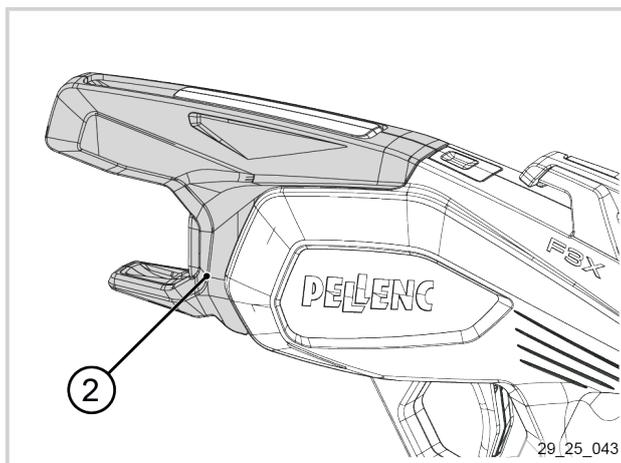


29_21_031

7. Positionner la vis.
8. Serrer au couple de 0.3 N.m la vis à l'aide d'un tournevis dynamométrique plat.



9. Refermer le bec articulé (2).



6.4. NETTOYAGE

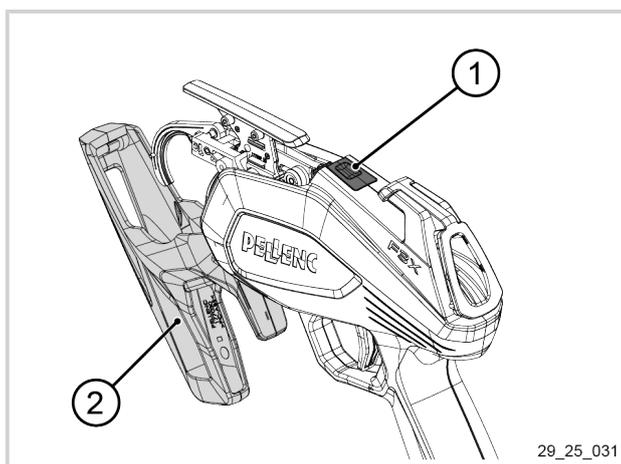
Important

Ne pas huiler la partie centrale dans laquelle passe le lien sous peine de dysfonctionnement.

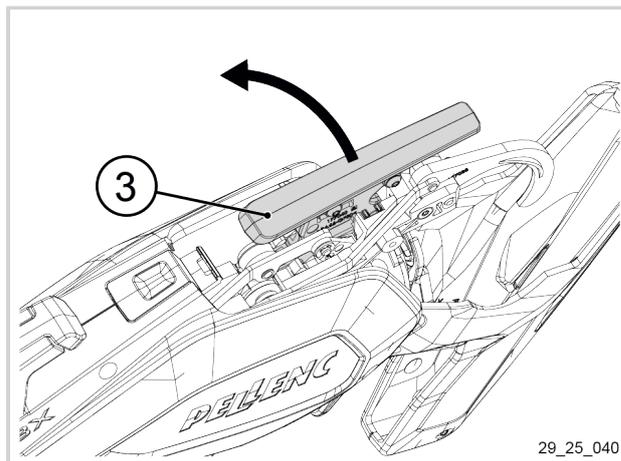
Important

Ne pas utiliser de produits tels que le trichloréthylène, le white spirit, l'essence, etc.

1. Extraire le lien de l'outil,
Voir 5.9. Extraction du lien de l'outil, page 26.
2. Ouvrir le bec articulé (2) à l'aide du bouton de verrouillage/déverrouillage (1).

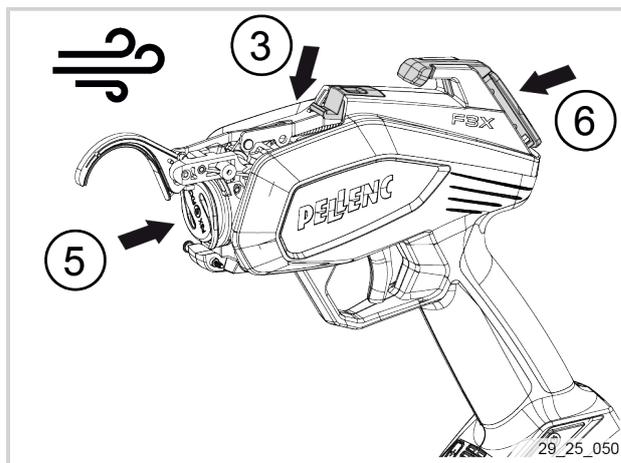


3. Retirer manuellement le guide supérieur (3).



4. À l'aide d'un compresseur d'air, souffler :

- Face au torsadeur (5),
- à l'intérieur de l'orifice d'entrée du lien (6),
- au niveau du guide supérieur (3), vers l'avant.



5. Mettre l'outil sous tension,

Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.

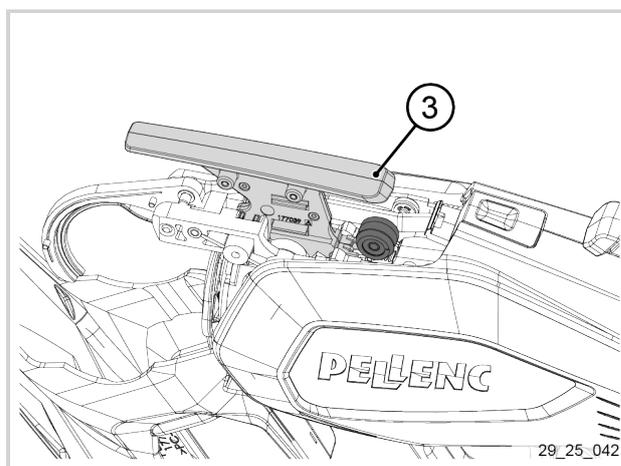
6. Appuyer sur la gâchette pour remettre le galet d'appui dans sa position initiale.

7. Mettre l'outil hors tension,

Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19.

8. Insérer le guide supérieur (3) en butée, sous le galet d'appui.

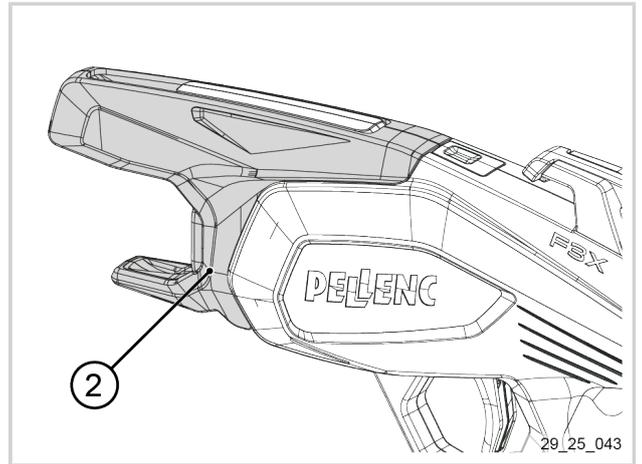
9. Clipser le guide supérieur (3) dans son logement.



Important

Le guide supérieur (3) doit être glissé à fond vers l'arrière, puis être clipsé à l'avant de l'outil.

10. Refermer le bec articulé (2).



7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES



Attention

Ne jamais tenter d'ouvrir ou de réparer le bloc "batterie" ou le chargeur.

Problème	Cause probable	Vérification	Action possible
L'outil ne démarre pas	L'outil est éteint	Vérifier que l'outil est sous tension.	Allumer l'outil.
	Batterie déchargée	Vérifier que la batterie n'est pas complètement déchargée.	Recharger la batterie.
	Mauvaise connexion entre l'outil et la batterie	Vérifier que l'outil est connecté à la batterie.	Voir 4.3. Connexion de la batterie à l'outil, page 16
L'outil fait un bruit inhabituel	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC.
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	L'outil a atteint sa limite en température	Température de l'outil anormalement chaude.	Vérifier que l'outil est utilisé dans les conditions préconisées. Voir 2. Règles générales de sécurité, page 6.
	Casse interne	Distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC.
	Bourrage	Vérifier l'état du lien dans l'outil.	Voir 5.9. Extraction du lien de l'outil, page 26 Voir 5.10. Dégagement du passage de lien, page 28
	Attaches non réalisées	Attache trop courte	Voir 6.3.2. Remplacement du galet d'appui, page 34
	Arrêter puis redémarrer l'outil, si l'outil ne démarre toujours pas, voir la section "l'outil ne démarre pas" de ce tableau.		
L'outil affiche un code erreur	Voir 7.2. Récapitulatif des codes erreurs, page 40.		

Si l'outil ne fonctionne pas, ramener l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé PELLENC.

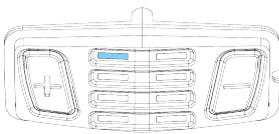
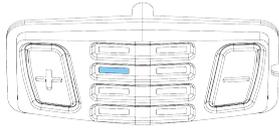
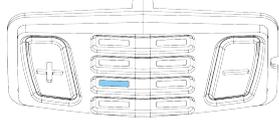
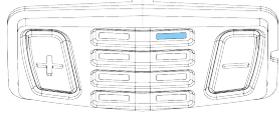
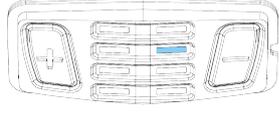
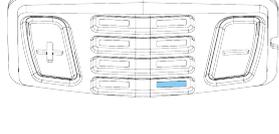
7.2. RÉCAPITULATIF DES CODES ERREURS

Important

En cas d'alarme, l'outil lance un cycle d'éclairage LED de 4 secondes.

Pendant la première seconde du cycle, toutes les LEDs vont s'allumer les unes après les autres.

Puis la LED dont le numéro correspond au défaut va clignoter pendant 3sec.

Codes de défaut	
 <p>29_25_008</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le sécheur est en sur-courant ou sous-tension
 <p>29_25_016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut détecté de capteur de rotation moteur
 <p>29_25_017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Blocage outil
 <p>29_25_019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surchauffe de l'outil
 <p>29_25_020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Carte électronique endommagée. Ne peut se produire qu'au démarrage.
 <p>29_25_022</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut détecté avec le logiciel

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. STOCKAGE

1. Mettre l'outil hors tension.
Voir 5.1. Mise sous tension et hors tension, page 19
2. Déconnecter la batterie de l'outil.
Voir 4.4. Déconnexion de la batterie à l'outil, page 17.
3. Nettoyer l'outil.
Voir 6.4. Nettoyage, page 37.
4. Stocker l'outil dans sa mallette ou son carton d'origine à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité.
5. Stocker la batterie et le chargeur.
Voir la notice d'instructions de la batterie et du chargeur.

Note

Il est possible, hors saison, de faire effectuer une révision de l'attacheur chez un réparateur agréé. Pour plus de renseignements, consulter un distributeur agréé ou contacter PELLENC.

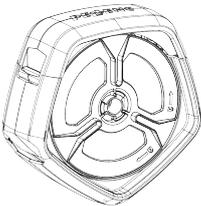
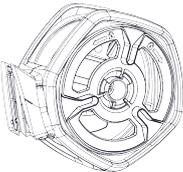
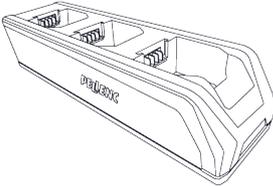
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Pour connaître la liste des accessoires inclus avec l'outil,

Voir 4.1. Contenu de la mallette, page 16 ou 4.2. Contenu du carton, page 16.

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	Référence	
Dévidoir bobine 200 mètres	57343	 <small>29_25_051</small>
Dévidoir bobine 80 mètres	57342	 <small>29_25_052</small>
Chargeur batterie Alpha Lite "3 batteries"	57299	 <small>26_24_036</small>
Chargeur batterie Alpha Lite "1 batterie"	57341	
Chargeur batterie Alpha Lite nomade	57344	
Kit portage F3X "Ceinture + hoster"	57378	
Batterie Alpha Lite	57301	 <small>26_24_033</small>

9.3. CONSOMMABLES

9.3.1. BOBINES DE LIEN

Désignation	référence
Carton 30 bobines lien inox	57053
Carton 30 bobines lien pap 0,36	57052
Carton 30 bobines lien STD	57047
Carton 30 bobines lien climat	57273
Carton 30 bobines lien papier	57049
Carton 30 bobines lien trasp	57296
Carton 45 bobines 80m lien std	57356
Carton 45 bobines 80m lien pap 0.44	57357
Carton 45 bobines 80m lien pap 0.36	57358
Carton 45 bobines 80m lien climat	57359

Note

Carton de 30 bobines de lien = bobines de lien 200 mètres.

Carton de 45 bobines de lien = bobines de 80 mètres de lien.

10. PIÈCES D'USURE

Désignation	Référence
Torsadeur	182447
Galet d'appui	17828
Guide supérieur H35	184835
Guide supérieur V25	184833
Crochet d'attache H35	177033
Crochet d'attache V25	17942

11. LES GARANTIES

11.1. GARANTIES GÉNÉRALES

11.1.1. GARANTIE LÉGALE

11.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

11.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

11.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

11.1.2.1. CONTENU

11.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

11.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

11.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

11.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

11.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

11.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

11.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

11.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

11.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

11.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur

mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

11.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

11.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

12. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

12.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : F3X

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Attacheur		
FONCTION	Destiné à attacher des sarments		
NOM COMMERCIAL	F3X		
TYPE	F3X		
MODÈLE	H35	V25	
N° DE SÉRIE	29Z00001 - 29Z49999	29A00001 - 29A49999	29B00001 - 29B49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
 - EN 62841-1:2015 + A11:2022
- Directive 2014/30/UE
 - EN IEC 55014-1:2021
 - EN IEC 55014-2:2021
 - EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021+A2:2024
 - EN 61000-3-3: 2013+ A1:2019+A2:2021
- Directive 2011/65/EU
- Directive 2014/53/UE
 - EN 300 330 V2.1.1
 - EN 301 489-1 V2.2.3
 - EN 301 489-3 V2.3.2
 - EN IEC 62311:2020
- Règlement (REACH) No 1907/2006

Signé par et au nom de :
Pascal MOULINIER
Directeur Ingénierie Groupe



PERTUIS, le 30/01/2025

12.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : F3X

PELENC	(Fabriquant ou importateur d'appareil)	مصنع او مستورد الجهاز
Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)	(Adresse)	العنوان
Attacheur F3X	(Type d'appareil)	نوع الجهاز
PELENC	(Marque)	العلامة التجارية
V25 - H35	(Modèle)	النموذج

نحن مصنع الجهاز المذكور أعلاه نعلن تحت مسؤوليتنا الخاصة أن الجهاز موضوع هذا الإعلان يتطابق مع المتطلبات الأساسية للقرارات:
(Nous sommes le fabricant de l'appareil ci-dessus. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que l'objet de cette déclaration est conforme aux exigences fondamentales des résolutions :)

رقم 16 2574.1 يوليوز 2015 والمتعلق بالتوافق الكهرومغناطيسي للتجهيزات و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 أكتوبر 2015
(N° 2574.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements)

رقم 16 2573.14 يوليوز 2015 والمتعلق بالأجهزة الكهربائية المعدة للاستخدام في توترات معينة و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 أكتوبر 2015
(N° 2573.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif aux matériels électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension)

تم اثبات هذا التوافق بحسب المعايير المغربية و الدولية التالية

(Cette déclaration a été établie selon les normes marocaines et internationales suivantes)

Directives	Standards	Test reports / certificates
EMC	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 55014-1 NM EN 55014-2 NM EN 61000-3-2 NM EN 61000-3-3 	No. SHEMxxxxxxxxxxxxx SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.
Safety and Health	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 62841-1 	No. SHESxxxxxxxxxxxxx SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.
Radio	<ul style="list-style-type: none"> EN 301 489-1/3 NM EN 62311 EN 300 330 	No. SHEMxxxxxxxxxxxxx SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.

(Signé par)	PELENC	التوقيع من طرف وباسم
(Lieu, date)	PERTUIS, le 31/01/2025	تاريخ ومكان الاصدار
(Nom)	Pascal MOULINIER	الاسم
(Signature)		التوقيع

PELENC

   www.pellenc.com

PELENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

